



**HAL**  
open science

## La femme en chef. Gauguin lecteur de Barbey d'Aurevilly

Isabelle Malmon

► **To cite this version:**

Isabelle Malmon. La femme en chef. Gauguin lecteur de Barbey d'Aurevilly. La Revue des Lettres Modernes, 2020, Mode, vêtements, accessoires et représentations, 4 (23), pp.295-320. 10.15122/isbn.978-2-406-10485-8 . hal-03757550

**HAL Id: hal-03757550**

**<https://hal.univ-reunion.fr/hal-03757550v1>**

Submitted on 22 Aug 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Isabelle Malmon<sup>1</sup>

*La lettre, lien vers l'Autre  
dans la correspondance de Paul Gauguin*

ABSTRACT

Les lettres de Paul Gauguin constituent un espace privilégié d'expression de son ressentiment envers l'Europe, chargée de toutes les tares. Parallèlement, elles tiennent lieu de tribune pour diffuser son indigénisation fantasmatique, répandant le sentiment de sa différence et le désir de fuir le vieux continent pour recouvrer la vitalité créatrice. Cela va évidemment de pair avec une exaltation des cultures excentrées puis, une fois en Polynésie, des paysages exotiques, des habitudes ancestrales, des modes de vie locaux. Sur place, l'artiste déplore aussi les effets néfastes de la colonisation, notamment la disparition de l'art traditionnel. Dès lors, dans un contexte de stigmatisation de l'indigène et de ses productions, la correspondance laisse entendre une voix détonante dans le discours dominant convaincu de la supériorité de l'Europe et de son droit à détruire la singularité de l'étranger. Ses lettres témoignent enfin de l'éclosion d'une esthétique innovante, favorisée par l'éloignement, nourrie à la virginité de l'Ailleurs, loin des codes narcissiques de l'académisme. Ainsi, par-delà les océans et face à l'eurocentrisme, la lettre entend transmettre la voix de l'Autre, du Sauvage.

MOTS-CLÉS : Paul Gauguin, Correspondance, Interculturel, L'Autre exotique, Polynésie

Paul Gauguin's letters are a privileged space for expressing his resentment towards Europe, which is full of all its flaws. At the same time, they serve as a platform for spreading his fantastical indigenous identity, responding to the feeling of his difference and the desire to flee the old continent to regain creative vitality. This obviously goes hand in hand with an exaltation of outlying cultures and then, once in Polynesia, exotic landscapes, ancestral habits and local lifestyles. On the spot, the artist also deplores the harmful effects of colonization, particularly the disappearance of traditional art. Therefore, in a context of stigmatization of the native people and their productions, the correspondence gives voice to a detonating voice in the dominant discourse convinced of the superiority of Europe and its right to destroy the singularity of the foreigner. His letters finally bear witness to the blossoming of an innovative aesthetic, favoured by distance, nourished by the virginity of Elsewhere, far from the narcissistic codes of academism. Thus, across the oceans and in the face of euro-centrism, the correspondence intends to convey the voice of the Other, of the Savage.

KEYWORDS : Paul Gauguin, Correspondence, Intercultural, The Exotic Other, Polynesia

---

<sup>1</sup> Université de la Réunion. EA 7387 DIRE - Déplacements, Identités, Regards, Écritures, <<http://dire.univ-reunion.fr>>. E-mail : <[malmon.isabelle@orange.fr](mailto:malmon.isabelle@orange.fr)>.

Bien avant les séjours en Océanie qui ont consacré la célébrité de son art, les premières lettres de Paul Gauguin (1848-1903) font état de son désir d'aller à la rencontre de contrées inconnues. « [...] il est désolant que je ne puisse voyager<sup>2</sup> », déplore-t-il dès 1874. Auparavant, il avait expliqué : « Je suis de ceux que la destinée a condamné à leur sol ; pour avoir trop voyagé, je suis forcé de rester au travail perpétuel<sup>3</sup> ». Ces mots rappellent que Gauguin connut très jeune les horizons lointains. À dix-huit mois à peine, il s'installe avec sa mère au Pérou où il réside jusqu'en 1854. Puis, à dix-sept ans, il s'embarque dans la marine marchande et navigue autour du monde durant six années. La rédaction des missives citées ci-dessus suit de près son retour en France en 1871, son installation à Paris l'année suivante et son mariage avec la Danoise Mette Gad en 1873. La stabilité financière et affective qu'il offrira à son épouse et aux cinq enfants nés de cette union ne durera qu'une dizaine d'années. Emporté par une passion irrépressible, il décide en 1882 de se consacrer entièrement à une carrière d'artiste. Ce choix provoque un effondrement rapide des ressources du couple et précipite la décision de Mette de regagner le Danemark avec sa progéniture en 1884. Gauguin les rejoint mais doit bientôt retourner en France, confronté aux chicanes de sa femme et de sa belle-famille. Dès lors, les relations entre les deux époux emprunteront le plus souvent le biais épistolaire.

Les lettres que Gauguin adresse à Mette et à ses amis, peintres pour la plupart, rendent compte de conflits entre des perceptions antinomiques de la culture européenne. Ouvert dès son plus jeune âge aux pays excentrés, habité par ce qu'il nommait une « terrible démangeaison d'inconnu<sup>4</sup> », Gauguin a toujours été à l'affût d'ailleurs, de nouveauté. Aussi ressent-il rapidement en lui une sorte de dissension avec sa société d'origine, cette Europe capitaliste gavée de respectabilité et de frilosité bourgeoises, assurée aussi de sa suprématie ethnique et de la primauté de ses arts visuels. Le peintre comprend vite que cet européocentrisme ne peut lui fournir un univers de significations susceptible d'épanouissement personnel et esthétique. Ses lettres seront le lieu où se manifesterà ce désir de fuir la France pour côtoyer l'Autre au plus près.

Cet intérêt pour la culture d'autrui se traduit d'abord par une indigénisation identitaire proprement scandaleuse en période d'expansionnisme

<sup>2</sup> Paul Gauguin, *Lettres à sa femme et à ses amis*, éd. Maurice Malingue, Paris, Grasset, 1992, lettre à Mme Heegaard, Paris, 12 septembre 1874, p. 35.

<sup>3</sup> *Ibid.*, lettre à Mme Heegaard, Paris, 8 juillet 1874, p. 33.

<sup>4</sup> *Ibid.*, lettre à Émile Bernard, le Pouldu, août 1889, p. 184.

colonial et de mépris envers les peuples conquis. Puis, Gauguin envisage de s'installer outremer et tente de convaincre ses interlocuteurs des atouts de l'expatriation, avec l'espoir que ces derniers approuveront et excuseront son choix, voire même le rejoindront. Son ambition première est en effet de fonder un Atelier des Tropiques, phalanstère d'artistes au sein duquel il espérera longtemps réunir un certain nombre de camarades. Demeuré seul dans son exil océanien, il n'en continue pas moins de louer auprès de ses correspondants les vertus des terres exotiques, dont, jusque sa mort, il demeure persuadé des qualités inspiratrices. Les lettres adressées à ses destinataires, qui ne l'ont pas suivi dans ses envies d'ailleurs, s'efforcent alors de justifier son rejet de l'uniformisation culturelle et de promouvoir cet « art du dehors<sup>5</sup> » qu'il est en train de forger en Polynésie.

### *L'Europe froide et stérilisante*

« [...] tes rares lettres sont devenues la glace...<sup>6</sup> ». Ainsi Gauguin qualifie-t-il les mots envoyés par son épouse depuis qu'il a décidé de tenter l'aventure hors de France. L'image est éloquente : comme le Danemark, sa patrie de naissance, Mette lui semble une femme glaciale dont le tempérament est perceptible dans la froideur de ses messages. Aux yeux de Gauguin, elle cristallise en effet une rigidité bourgeoise sclérosante, elle est ce « mur debout » contre lequel il se brise inexorablement : « Je vois dans ta lettre qu'il y a chez toi un mur toujours debout, tout bonnement comme la première bourgeoise venue<sup>7</sup> ». La métaphore convie deux particularités de l'Europe de ce temps : les murailles de l'argent et les enceintes de la morale, qui enserrant toute relation sociale.

Enrichis par le capitalisme, les nouveaux dominants sont en effet des parvenus sans culture, occupés à faire triompher le culte des affaires au détriment de l'art, dédaigné et mercantilisé. Bien plus, le mauvais goût bourgeois n'accorde son intérêt qu'aux seules œuvres subordonnées à un académisme normé. Soucieux d'originalité, Gauguin va forcément se heurter à cette domination capitaliste qui, régissant le marché de l'art, motive le jugement des critiques et du public. Aussi exprime-t-il incessamment

---

<sup>5</sup> Bernard Terramorsi, « Paul Gauguin et le démon des tropiques », dans Marie-Françoise Bosquet, Serge Meitinger et Bernard Terramorsi (dir.), *Aux confins de l'ailleurs : voyage, altérité, utopie*, Paris, Klincksieck, 2008, p. 88-106.

<sup>6</sup> Paul Gauguin, *Lettres à sa femme et à ses amis*, éd. cit., lettre à Mette, Pont Aven, vers le 15 juin 1888, p. 146.

<sup>7</sup> *Ibid.*, lettre à Mette, février 1888, p. 140.

sa répugnance pour cette Europe positiviste : « Une terrible épreuve se prépare en Europe pour la génération qui vient : le royaume de l'or. Tout est pourri, et les hommes et les arts. Il faut se déchirer sans cesse<sup>8</sup> ». Or, c'est aussi en compagnie de Mette que Gauguin prend la mesure de cet état de fait : selon lui, elle serait une femme vénale et dépensière à l'esprit pragmatique. Accoutumée à vivre auprès d'un agent de change qui lui avait offert un train de vie élevé, elle se sentirait humiliée par la chute brutale de leurs revenus et l'obligation de travailler, constat infâmant dans la société bourgeoise. Alors qu'il séjourne encore à Copenhague, Gauguin constate :

[...] naturellement pour la famille je suis un monstre de ne pas gagner d'argent, à notre époque on estime [*sic*] que celui qui réussit. [...] [Ma femme] n'est pas aimable en ce moment. La misère l'a complètement aigrie surtout dans sa vanité [...] et moi je subis tous les reproches. Naturellement c'est à cause de ma peinture que je ne suis pas un éminent boursier, etc...<sup>9</sup>

Mette devient alors l'incarnation d'un capitalisme impitoyable : « Je vous ai demandé que le 7 juin jour de ma naissance les enfants m'écrivent "Mon cher Papa" et une signature. Et vous m'avez répondu : "Vous n'avez pas d'argent, n'y comptez pas"<sup>10</sup> ». Blâmant sa femme de le harceler pour lui réclamer des espèces sonnantes et trébuchantes, Gauguin dénonce la vénalité de l'union conjugale telle que pratiquée en Europe : « Dans cette noble institution, on ne parle que devoirs [*sic*], honneurs, etc. Que ne dit-on pas une fois pour toutes la vérité ; qu'il n'est question que d'argent, prostitution s'il en fut<sup>11</sup> ». Depuis Tahiti, l'artiste justifie une dernière fois son comportement vis-à-vis de sa famille, légitimant par la même occasion son exil définitif :

Pour mettre ma conscience bien au repos à ce sujet, j'ai tout essayé près d'elle. L'héritage venait à point pour essayer une installation au Danemark, là où je pouvais vendre facilement et gagner l'existence pour tous. Mais non, ma femme ne veut à aucun prix un mari qui la gêne, dont la vue est un remords [...] Il faudrait donc que je continue à vivre seul, sans aucune

<sup>8</sup> *Id.*, *Oviri. Écrits d'un sauvage*, éd. Daniel Guérin, Paris, Gallimard, 1974, lettre à J.F. Willumsen, Bretagne, automne 1890, p. 67.

<sup>9</sup> *Id.*, *Lettres à sa femme et à ses amis*, éd. cit., lettre à Émile Schuffenecker, Copenhague, 24 mai 1885, p. 68.

<sup>10</sup> *Ibid.*, lettre à Mette, Tahiti, juin 1897, p. 319.

<sup>11</sup> *Id.*, *Lettres de Paul Gauguin à Georges-Daniel de Monfreid*, Paris, Georges Crès et Cie, 1918, lettre de mai 1899, Tahiti, p. 249.

affection de la part des miens, et que je sois une machine à gagner de l'argent pour eux. Non... Non...<sup>12</sup>.

Par ailleurs, la correspondance de Gauguin prouve que Mette emblématise à ses yeux un ordre moral restrictif et pudibond qui, pétri de christianisme, limite la sexualité à sa fonction procréatrice et couvre de honte tout plaisir charnel. À l'inverse de ce conservatisme satisfait qui inscrit le destin de la femme dans les limites du foyer familial, Gauguin souhaite une épouse qui soit amante avant d'être mère :

[...] aussi c'est avec beaucoup de calme que j'examine toutes tes lettres qui me disent avec beaucoup de sang-froid et de raison du reste que je t'ai aimée mais que tu n'es que mère et non épouse, etc ; ce sont des souvenirs pour moi très agréables mais qui ont un très grand désavantage de ne me laisser aucune illusion pour l'avenir ; aussi ne faudra-t-il pas t'étonner qu'un jour, lorsque ma position sera meilleure, je trouve une femme qui soit pour moi autre chose que mère, etc<sup>13</sup>.

Bien davantage, une lettre à Mette en provenance de Tahiti glisse cette grivoiserie : « Toi qui aimes les beaux hommes, ils ne manquent pas ici, bien plus grands que moi et membrés comme des hercules<sup>14</sup> ». L'épistolier désavoue ici l'intransigeance conjugale de son épouse en lui supposant des désirs adultérins et en l'incitant à la liberté sexuelle prônée par les traditions tahitiennes : Mette est invitée à basculer dans le camp des « pervers », à abandonner la doxa européenne moralisatrice pour rejoindre son mari dans sa vision exotique de la sexualité. Au rebours de l'idéal bourgeois de l'épouse-mère fidèle, il convie sa femme à goûter d'autres manières de vivre sa féminité, non plus dans le cadre du mariage monogamique à dessein reproducteur, mais de façon libérée, telle qu'il l'expérimente en Océanie. En d'autres termes, il requiert de son épouse une approche interculturelle de la sexualité !

Contre cette société bourgeoise affairiste et moralisatrice, Gauguin affiche son aspiration au départ, loin de l'Europe, quand bien même son exil sera synonyme de privations et de solitude : « Que de pourriture et de lâcheté à notre époque en Europe... La fuir à tout jamais serait mon rêve...<sup>15</sup> », « Rien ne m'empêchera de partir et ce sera pour toujours.

<sup>12</sup> *Id.*, *De Bretagne en Polynésie. Paul Gauguin. Pages inédites* [1995], éd. Victor Merlhès, Tahiti, Avant et Après, 2003, lettre à Émile Schuffenecker, Tahiti, juin 1895, p. 89.

<sup>13</sup> *Id.*, *Lettres à sa femme et à ses amis*, éd. cit., lettre à Mette, vers le 25 avril 1886, p. 94.

<sup>14</sup> *Ibid.*, à la même, Tahiti, juin ou juillet 1891, p. 251.

<sup>15</sup> *Id.*, *De Bretagne en Polynésie. Paul Gauguin. Pages inédites*, éd. cit., lettre à Émile Schuffenecker, Le Pouldu, 25 octobre 1890, p. 53 et 56.

Quelle bête existence que l'euro péenne vie<sup>16</sup> ». Il ne supporte plus, en particulier, d'entendre les reproches et les railleries qui confluent sur sa peinture : « Quant à moi, de tous mes efforts de cette année, il ne reste que des hurlements de Paris qui viennent ici me décourager au point que je n'ose plus faire de peinture et que je promène mon vieux corps par la bise du Nord sur les rives du Pouldu !<sup>17</sup> ». Il ne tolère pas davantage les intrigues parisiennes du marché de l'art ou l'attitude de ses amis peintres qui, les uns après les autres, déclineront sa proposition de l'accompagner. Cette « éternelle lutte contre les Imbéciles<sup>18</sup> » frigidifie son inspiration : « [...] avec le dégoût que j'en ai [de la France], mon cerveau serait peut-être stérile ; le froid me glace au physique et au moral, tout devient laid à mes yeux<sup>19</sup> ».

### *La revendication d'une identité extra-euro péenne*

Son divorce avec l'« Europe pourrie et méchante<sup>20</sup> » se traduit par la proclamation d'une identité fantasmatique l'autorisant à prendre des distances avec son statut d'Occidental. Sa correspondance ressasse en effet les autodésignations suivantes : « sauvage », « primitif », « indien », « inca ». Dès 1887, il avertit Mette qu'il envisage de se rendre sur l'île de Taboga « pour vivre en *sauvage*<sup>21</sup> » ; depuis Panama, il renchérit : « D'ici huit jours nous [...] vivrons comme des sauvages et je t'assure que ce n'y sont pas les plus malheureux<sup>22</sup> ». Plus tard, il explique : « J'ai un fond de naissance indien, inca et tout ce que je fais s'en ressent. C'est le fond de ma personnalité<sup>23</sup> ». À son ami Schuffenecker, il se présente comme « un sauvage du Pérou<sup>24</sup> » et

<sup>16</sup> *Id.*, *Lettres à sa femme et à ses amis*, éd. cit., lettre à William Molard, Pont-Aven, septembre 1894, p. 298.

<sup>17</sup> *Ibid.*, lettre à Émile Bernard, Le Pouldu, novembre 1889, p. 195.

<sup>18</sup> *Id.*, *Lettres de Paul Gauguin à Georges-Daniel de Monfreid*, op.cit., lettre de Pont-Aven, octobre-novembre 1894, p. 126.

<sup>19</sup> *Id.*, *Lettres à sa femme et à ses amis*, éd. cit., lettre au Dr Gouzer, Tahiti, 15 mars 1898, p. 325.

<sup>20</sup> *Ibid.*, lettre à Émile Schuffenecker, Le Pouldu, 7 août 1890, p. 47.

<sup>21</sup> *Ibid.*, lettre à Mette, Paris, début avril 1887, p. 113. Souligné dans le texte.

<sup>22</sup> *Ibid.*, à la même, Panama, fin avril 1887, p. 118.

<sup>23</sup> *Id.*, *Paul Gauguin : 45 lettres à Vincent, Théo et Jo Van Gogh*, éd. Douglas Cooper, Amsterdam, Bibliothèque des arts, 1983, lettre à Théo Van Gogh, 20-21 novembre 1889, p. 192.

<sup>24</sup> *Id.*, *Lettres à sa femme et à ses amis*, éd. cit., lettre à Émile Schuffenecker, Pont-Aven, 8 juillet 1888, p. 151.

lui envoie son portrait avec ces mots : « Ci-inclus une photog. de ma figure de sauvage<sup>25</sup> ». Revenu en Bretagne, il se vante de vivre « là comme un paysan sous le nom de sauvage<sup>26</sup> » et de s'y promener « en sauvage en cheveux longs<sup>27</sup> ». Depuis Tahiti, il prétend que « [sa] vie est maintenant celle d'un sauvage le corps nu<sup>28</sup> ». Une de ses dernières lettres confirme encore : « Cela est cependant vrai : je suis un sauvage. Dans mes œuvres, il n'y a rien qui surprenne, déroute, si ce n'est ce "malgré-moi-de-sauvage". C'est pourquoi c'est inimitable<sup>29</sup> ». L'appellation d'indien se manifeste aussi sous sa plume dans des lettres à Mette, à Morice, à Vincent Van Gogh<sup>30</sup> : elle se réfère à une prétendue parenté avec les Précolombiens du Pérou, filiation fantaisiste née du souvenir de l'enfance à Lima et de la présence d'ancêtres espagnols, possiblement métissés d'Amérindiens.

Pour cet artiste qui « ne peu[t] littéralement vivre qu'avec du soleil<sup>31</sup> », de telles qualifications ne manifestent pas uniquement une bravade ou une volonté de revanche, reflets de son aigreur d'être incompris et exclu. La fière protestation d'une appartenance extra-européenne exprime surtout le sentiment profond d'une différence intime, *atavique*, lui permettant de motiver *de l'intérieur* son retrait du monde occidental, « loin de tous les hommes<sup>32</sup> ». Cette ascendance légitime son désir de s'évader vers des terres baignées de chaleur et de lumière, comme l'attestent les énoncés suivants : « L'Inca est selon la légende venu tout droit du soleil et j'y retournerai<sup>33</sup> », « Le sauvage retournera au sauvage<sup>34</sup> ». De fait, pour Gauguin, la mise à distance de l'Europe est indispensable pour retrouver

<sup>25</sup> *Id.*, *Correspondance de Paul Gauguin. Documents, témoignages*, tome premier : 1873-1888, éd. Victor Merlhès, Paris, Fondation Singer-Polignac, 1984, lettre à Émile Schuffenecker, Pont-Aven, vers le 23 novembre 1888, lettre 184.

<sup>26</sup> *Id.*, *Lettres à sa femme et à ses amis*, éd. cit., lettre à Mette, Le Pouldu, fin juin 1889, p. 180-181.

<sup>27</sup> *Ibid.*, lettre à Émile Bernard, Le Pouldu, août 1890, p. 224.

<sup>28</sup> *Id.*, *Lettres de Paul Gauguin à Georges-Daniel de Monfreid, op.cit.*, lettre de Tahiti, 11 mars 1892, p. 86.

<sup>29</sup> *Id.*, *Lettres à sa femme et à ses amis*, éd. cit., lettre à Charles Morice, Atuana, avril 1903, p. 369.

<sup>30</sup> Voir : *Ibid.*, lettre à Mette, Paris, février 1888, p. 141-142 et lettre à Ch. Morice, Atuana, avril 1903, p. 368-369 ; *id.*, *Paul Gauguin : 45 lettres à Vincent, Théo et Jo Van Gogh*, éd. cit., lettre à Théo Van Gogh, 20-21 novembre 1889, p. 192.

<sup>31</sup> *Id.*, *Lettres à sa femme et à ses amis*, éd. cit., lettre à Mette, Paris, mars 1895, p. 308.

<sup>32</sup> *Ibid.*, à la même, Paris, début avril 1887, p. 113.

<sup>33</sup> *Ibid.*, lettre à Émile Schuffenecker, 20 décembre 1888, p. 238.

<sup>34</sup> *Id.*, *Paul Gauguin : 45 lettres à Vincent, Théo et Jo Van Gogh*, éd. cit., lettre à Vincent Van Gogh, Le Pouldu, vers le 24 juin 1890, p. 327.



la vitalité créatrice, entravée par les contraintes financières, affectives, artistiques, ce qu'il synthétise au moyen de cette formule inspirée par une fable de La Fontaine : « ... je suis un sauvage, un loup dans les bois sans collier<sup>35</sup> ». D'autres extraits de sa correspondance témoignent du lien établi dans son esprit entre la sauvagerie de son tempérament et la régénération de sa puissance inventive :

Mon nom d'artiste grandit tous les jours mais en attendant je reste quelquefois trois jours sans manger ce qui détruit non seulement ma santé mais mon *énergie*. Cette dernière chose je veux la reprendre et je m'en vais à Panama pour vivre en *sauvage*<sup>36</sup>.

Depuis mon départ afin de conserver mes forces morales j'ai fermé petit à petit le cœur sensible. [...]. Il faut te souvenir qu'il y a deux natures chez moi: l'Indien et la sensitive. La sensitive a disparu ce qui permet à l'indien de marcher tout droit et fermement<sup>37</sup>.

Fortement stigmatisants, les titres d'inca et de sauvage expriment également une cassure nette avec l'Europe coloniale, certaine de sa supériorité ethnique et culturelle. À l'aune de la « normalité » européenne, l'indigène est fréquemment perçu comme un être frustré, assoiffé de bestialité et gorgé de fétichisme obscurantiste, à qui l'on doit imposer les « lumières » du « rayonnement civilisateur » occidental contre « les ténèbres de la barbarie ». Cet idéal « émancipateur » est cautionné par certaines théories scientifiques réduisant les habitants des nouvelles colonies à un stade « arriéré » de l'espèce humaine. Faisant fi de ces appréciations ségrégationnistes, Gauguin brandit sa pseudo-généalogie d'Inca par laquelle il se pose en héritier d'une culture naguère florissante, que l'Occident a décimée par la violence de sa conquête. Cette étiquette lui permet de s'inventer une antériorité légitime face à la fausse civilisation eurocentriste. Elle fait de lui un déraciné, coupé de sa terre natale, ce qu'il magnifiera dans ses autoportraits en accusant la courbure de son nez et la matité de son teint, signes physiques de son origine péruvienne. À son époque, il y a là un renversement des valeurs pour le moins politiquement incorrect, marqué ci-après par la modalisation « soi-disant » : « Je partirai là-bas et je vivrai

---

<sup>35</sup> *Id.*, *Lettres à sa femme et à ses amis*, éd. cit., lettre à Charles Morice, Tahiti, juillet 1901, p. 344.

<sup>36</sup> *Ibid.*, lettre à Mette, Paris, début avril 1887, p. 113. Souligné dans le texte.

<sup>37</sup> *Ibid.*, à la même, Paris, février 1888, p. 141-142.

en homme retiré du monde soi-disant civilisé pour ne fréquenter que les soi-disant [*sic*] sauvages<sup>38</sup>».

Progressivement, Gauguin ressentira d'ailleurs cette identité comme constitutive de son être. À Tahiti, conscient de ne pas être un authentique Polynésien, il s'attribue la périphrase oxymoronique de « sauvage civilisé<sup>39</sup> ». Puis, quelques temps avant sa mort, l'indigénisation dont il s'enorgueillit lui paraît intrinsèque : « Nous autres indigènes des Marquises, nous ne connaissons pas cela ; nous savons seulement *quelquefois* allonger la main amicalement. Notre main ne saurait être gantée<sup>40</sup> ». Dans cet extrait, l'inclusion énonciative dans la population marquisienne souligne la bonté naturelle des autochtones, incapables de bassesse et de calcul, qualités que l'épistolier oppose implicitement à l'hypocrisie des Européens.

### *La terre promise : de la Martinique aux Marquises*

La mise à distance de son identité originaire va de pair chez Gauguin avec une empathie pour les cultures extra-européennes et une exaltation des atouts de l'existence tropicale. Déjà accoutumé aux expatriations, il a bien du mal à concevoir que ses destinataires ne partagent pas son ouverture à l'Autre, et il s'efforcera longtemps, mais en vain, de briser leurs réticences. Les formules en ce sens fourmillent dans sa correspondance, telles que celle-ci destinée à son épouse : « Je ne pourrai te dire mon enthousiasme de la vie dans les colonies françaises et je suis sûr que tu serais la même chose [...] J'espère bien te voir ici un jour avec les enfants ; ne jette pas les hauts cris<sup>41</sup> ».

Que l'espace convoité soit la Martinique, le Tonkin, Madagascar, Tahiti ou les Marquises, l'argument le plus fréquemment ressassé est relatif au moindre coût de la vie qui permet de n'avoir d'autres préoccupations qu'esthétiques<sup>42</sup>. De manière plus générale, les lettres de Gauguin soulignent la qualité de vie sous les tropiques : nature généreuse prodiguant de la nourriture à profusion, air sain, climat doux, population aimable. Pourtant le contenu de ces descriptions laudatives varie en fonction des

<sup>38</sup> *Ibid.*, lettre à Émile Bernard, Le Pouldu, juin 1890, p. 215.

<sup>39</sup> *Ibid.*, lettre à une inconnue, Tahiti, février 1899, p. 327.

<sup>40</sup> *Ibid.*, lettre à André Fontainas, Atuana, février 1903, p. 358. Souligné dans le texte.

<sup>41</sup> *Ibid.*, lettre à Mette, Saint Pierre, 20 juin 1887, p. 124-125.

<sup>42</sup> Voir les lettres suivantes dans *ibid.* : à Mette (p. 121-122), à Émile Bernard (p. 217 et 220), à Émile Schuffenecker (p. 214). Et dans *Lettres de Paul Gauguin à Georges-Daniel de Monfreid, op.cit.*, p. 310.

interlocuteurs. À son épouse dont il ne connaît que trop les goûts bourgeois, l'artiste prend soin de compléter ses évocations par des remarques concernant la présence d'écoles pour les enfants, l'opportunité de s'enrichir et la possibilité d'être à la tête d'un grand domaine où la population locale est au service du maître blanc :

Au-dessous de nous la mer bordée de cocotiers, au-dessus des arbres fruitiers de toutes espèces à 25 minutes de la ville. [...] La nature la plus riche, le climat chaud mais avec intermittence de fraîcheur. Avec un peu d'argent il y a de quoi être heureux mais il faut une certaine somme. Ainsi avec trente mille francs on peut ici avoir une propriété en ce moment qui rapporte de 8 à 10000 Frs par an et vivre en plus, c'est-à-dire manger en gourmands. Pour tout travail surveiller quelques nègres pour la récolte des fruits et des légumes sans aucune culture [...] il y a des collègues à la Martinique et les blancs sont choyés comme des merles blancs<sup>43</sup>.

Les lettres adressées aux camarades présentent les mêmes apologies des terres exotiques, mais font état de prétentions beaucoup plus modestes concernant le mode de vie médité. Les ambitions de Gauguin ne sont plus celles d'un propriétaire terrien à la tête d'un vaste domaine agricole, comme il le faisait miroiter à Mette. Il aspire à vivre comme un petit colon, construisant lui-même son habitation et exploitant un lopin de terre pour ses propres besoins. La perspective est bien différente : il s'agit ici de se fondre à l'existence des autochtones dans un processus de *dé-civilisation* que Gauguin s'efforcera de mettre en œuvre en Océanie :

Avec la somme que j'aurai, je peux acheter une case du pays comme celles que vous avez vues à l'Exposition Universelle. En bois et terre, couverte de chaume (à proximité de la ville mais cependant à la campagne). Cela ne coûte presque rien, je l'agrandis en coupant du bois et j'en fais une demeure à notre commodité, vache, poules et fruits, voilà les principaux agents de notre nourriture et nous finirons par vivre pour rien. Libres...<sup>44</sup>.

Le peintre opte finalement pour Tahiti, charmé par les descriptions dithyrambiques lues dans un ouvrage consacré aux colonies du Pacifique, ouvrage dont il s'inspire mot pour mot dans l'extrait suivant :

---

<sup>43</sup> *Id.*, *Lettres à sa femme et à ses amis*, éd. cit., lettre à Mette, Saint Pierre, 20 juin 1887, p. 123-125. Voir aussi *ibid.*, lettre d'avril 1887, p. 114.

<sup>44</sup> *Ibid.*, lettre à Émile Bernard, Le Pouldu, juin 1890, p. 215-216. Voir aussi *ibid.*, lettres d'avril 1890, p. 210 et de septembre 1890, p. 232.

Je ne vis plus ici que dans cette espérance de la terre promise. [...] Pendant qu'à l'extrémité opposée de la planète terrestre hommes et femmes n'obtiennent qu'après un labeur sans répit la satisfaction de leurs besoins, pendant qu'ils se débattent dans les convulsions du froid et de la faim, en proie à la misère et à toutes les privations, Tahitiens au contraire, heureux habitants des paradis ignorés de l'Océanie, ne connaissent de la vie que les douceurs. Pour eux, vivre, c'est chanter et aimer. Voilà, mon cher, de quoi donner à réfléchir aux Européens qui se plaignent de leur existence<sup>45</sup>.

Gauguin se laisse ici envoûter par les délices du « mirage océanien » présentant Tahiti comme un paradis perdu, vision utopique forgée par les récits de Bougainville et la philosophie rousseauiste. Dès lors, le voilà déterminé à gagner les îles du Pacifique, dont il a l'ambition « de fixer le caractère et la lumière<sup>46</sup> ». Au cours de ses deux séjours à Tahiti, « un pays merveilleux<sup>47</sup> », il est séduit par la douceur de la vie tropicale dont il ne se lassera jamais (« Ah mon cher Daniel, que ne connaissez-vous pas cette vie tahitienne, vous ne voudriez plus vivre autrement<sup>48</sup> »). Il choisit rapidement de s'installer en brousse, loin de Papeete et des autres métropolitains, pour partager l'existence des autochtones et se mettre en ménage avec une vahiné ; vêtu d'un paréo, logé dans un faré en bambous, il s'efforce d'apprendre le tahitien et d'embrasser le mode de vie local. En réalité, en raison de faibles aptitudes en langues<sup>49</sup> et du manque de temps dont il dispose pour pêcher, chasser et cultiver comme les indigènes, il ne parvient à vivre à la Tahitienne que de manière imparfaite et s'approvisionne le plus souvent en nourriture importée. Cependant, on ne peut nier ni ses efforts pour rompre avec les autres expatriés qui tiennent le haut du pavé à Tahiti, ni ses tentatives pour se fondre dans la vie villageoise, ni enfin son admiration sincère pour les us et coutumes locaux. S'il ne devient pas effectivement « un sauvage », s'il ne rompt jamais totalement avec la communauté française, il expérimente des conditions de vie voisines de

<sup>45</sup> *Id.*, *De Bretagne en Polynésie. Paul Gauguin. Pages inédites*, éd. cit., lettre à É. Schuffenecker, Le Pouldu, 7 août 1890, p. 46-47.

<sup>46</sup> *Id.*, cité par Bengt Danielsson, *Gauguin à Tahiti et aux Marquises*, Paris, Press Pocket, 1988, lettre au Ministre de l'Instruction publique et des beaux-arts, 15 mars 1891, p. 55.

<sup>47</sup> *Id.*, *Lettres à sa femme et à ses amis*, éd. cit., lettre à Mette, Tahiti, 4 juin 1891, p. 248.

<sup>48</sup> *Id.*, *Lettres de Paul Gauguin à Georges-Daniel de Monfreid, op.cit.*, lettre de Tahiti, novembre 1896, p. 153-154.

<sup>49</sup> La barrière de la langue a pu freiner sa compréhension de la mentalité polynésienne, en dépit de ses affirmations – « Je parle maintenant assez bien le Maori et je trouve cela très amusant » (*Ibid.*, lettre de Tahiti, 31 mars 1893, p. 113).

celles des Polynésiens. Cet effort d'immersion sera encore plus clair aux Marquises où il se fera des amis parmi la population autochtone.

La première lettre qu'il adresse de Tahiti témoigne de cette découverte exaltée de traditions inconnues qui l'enchantent :

Le Roi est mort quelques jours après mon arrivée ; pour ses funérailles il a fallu attendre que tout le monde dans l'île et les îles voisines soient prévenues [*sic*]. Tu ne peux t'imaginer cet enterrement ; chaque village groupé sur l'herbe le soir chantait à tour de rôle leurs fameux hyménées (chant choral de plusieurs parties) et comme cela toute la nuit. Pour celui qui aime la musique c'est un vrai régal car ce peuple est extraordinairement doué pour la musique. [...] Non il est impossible d'imaginer quelque chose de plus harmonieux et abstrait. Pas un qui donne une note fausse. Le char tout couvert de fleurs était traîné par des mules que l'artillerie avait habillées de filets en laine noire. Arrivés au tombeau dans le bois, les pasteurs et les chefs ont fait des discours en tahitien. Ce serait long à raconter<sup>50</sup>.

Une autre missive évoque la peur du *tupapa'u*, l'esprit des ancêtres, qui servira de motif à bon nombre de ses créations : « Ce peuple a de tradition une très grande peur de l'esprit des morts. [...] Pour les Canaques les phosphorescences de la nuit sont de l'esprit des morts, ils y croient et en ont peur<sup>51</sup> ».

Gauguin est également ébloui par les paysages de ce « véritable éden<sup>52</sup> » – « Par exemple c'est superbe comme exposition, à l'ombre sur le bord de la route, et derrière moi une vue de la montagne épastrouillante<sup>53</sup> » – et il dépeint avec délectation la suavité de son existence : « Un hamac pour faire la sieste à l'abri du soleil, et rafraîchi par la brise de mer qui arrive à 300 mètres plus loin tamisée par les cocotiers<sup>54</sup> », « Que je vous plains de ne pas être à ma place tranquillement assis dans la case ; j'ai devant moi la mer, et Morea qui change d'aspect tous les quarts d'heure. Un paréo et c'est tout : pas de souffrance du chaud ni du froid. Ah l'Europe !<sup>55</sup> ».

<sup>50</sup> *Id.*, *Lettres à sa femme et à ses amis*, éd. cit., lettre à Mette, Tahiti, juillet 1891, p. 249-251.

<sup>51</sup> *Ibid.*, à la même, Tahiti, 8 décembre 1892, p. 271. Voir Isabelle Malmon, « Détail folklorique ou motif primordial de l'imaginaire ? Enquête sur une figure entêtante dans l'œuvre de Paul Gauguin », *Revue de Littérature Comparée*, juillet-septembre 2018, n° 367, p. 327-341.

<sup>52</sup> *Id.*, *Lettres de Paul Gauguin à Georges-Daniel de Monfreid*, *op.cit.*, lettre de Tahiti, avril 1899, p. 244.

<sup>53</sup> *Ibid.*, lettre de Tahiti, novembre 1895, p. 128.

<sup>54</sup> *Ibid.*, lettre de Hiva-Oa (Iles Marquises), novembre 1901, p. 329.

<sup>55</sup> *Id.*, lettre à William Molard, Tahiti, novembre 1895, lettre non publiée.

Ce qui, entre autres, le fascine est la quiétude qui, imprégnant toute chose, détonne agréablement avec l'agitation européenne :

Je t'écris le soir. Ce silence la nuit à Tahiti est encore plus étrange que le reste. Il n'existe que là, sans un cri d'oiseau pour troubler le repos. Par ici, par-là, une grande feuille sèche qui tombe mais qui ne donne pas l'idée du bruit. C'est plutôt comme un frôlement d'esprit. Les indigènes circulent souvent la nuit mais pieds nus et silencieux. Toujours ce silence. Je comprends pourquoi ces individus peuvent rester des heures, des journées assis sans dire un mot et regarder le ciel avec mélancolie. Je sens tout cela qui va m'envahir et je me repose extraordinairement en ce moment. Il me semble que tout ce trouble de la vie en Europe n'existe plus et que demain toujours sera la même chose, ainsi de suite jusqu'à la fin. [...] Quelle belle nuit ce soir<sup>56</sup>.

À la suite d'un bref retour calamiteux en France, Gauguin choisit de finir son existence en Océanie. Sa décision de mourir aux antipodes, au sein d'un peuple caractérisé par des modes de vie spécifiques, prévaut alors sur sa passion pour l'art puisqu'il affirme renoncer à la peinture et à la célébrité, pour « vivre tranquille ici dans [s]on adorable coin<sup>57</sup> » :

Depuis que j'ai connu la vie simple d'Océanie je ne songe qu'à me retirer loin des hommes par conséquent loin de la gloire : aussitôt que possible j'irai enfouir mon talent chez les sauvages et on n'entendra plus parler de moi. [...] Les Européens ne me font pas trêve, ces bons sauvages me comprendront<sup>58</sup>.

### *L'ouverture à l'autre indigène*

Les jugements de Gauguin concernant les indigènes s'inscrivent eux aussi en désaccord complet avec les opinions discriminatoires de ses contemporains. Loin des clichés racialisés de son époque autour du vocable « sauvages », Gauguin s'enchant de la décontraction des Tahitiens chez qui il ne constate que gentillesse et sens de l'hospitalité.

---

<sup>56</sup> *Id.*, *Lettres à sa femme et à ses amis*, éd. cit., lettre à Mette, Tahiti, juillet 1891, p. 250-251.

<sup>57</sup> *Id.*, *Lettres de Paul Gauguin à Georges-Daniel de Monfreid*, op.cit., lettre de Tahiti, 14 février 1897, p. 162.

<sup>58</sup> *Id.*, *De Bretagne en Polynésie. Paul Gauguin. Pages inédites*, éd. cit., lettre à Émile Schuffenecker, Pont-Aven, 26 juillet 1894, p. 82-84.

Tous ces gens-là vont partout dans n'importe quel village, n'importe quelle route, couchent dans une maison, mangent, etc... sans même dire merci, à charge de revanche. Et on les appelle des sauvages ? Ils chantent ; ne volent jamais, ma porte n'est jamais fermée, n'assassinent pas. Deux mots tahitiens les désignent : *Iorama* (bonjour), adieu, merci, etc... et *Onatu* (je m'en fiche, qu'importe, etc...) et on les appelle des sauvages<sup>59</sup> ?

L'impression de sérénité qui caractérise les insulaires l'émerveille car il croit y retrouver quelque chose des mentalités de l'ère précoloniale :

Ici, près de ma case, en plein silence, je rêve à des harmonies violentes dans les parfums naturels qui me grisent. Délice relevé de je ne sais quelle horreur sacrée que je devine vers l'immémorial. Autrefois, odeur de joie que je respire dans le présent. Figures animales d'une rigidité statuaire : je ne sais quoi d'ancien, d'auguste, religieux dans le rythme de leur geste, dans leur immobilité rare. Dans des yeux qui rêvent, la surface trouble d'une énigme insondable<sup>60</sup>.

La lettre autorise alors le glissement d'une dissidence larvée à l'encontre de la colonisation et de l'évangélisation forcée des populations. De fait, une fois à Tahiti, Gauguin est affligé de constater que l'ancienne société maorie a disparu sous le joug missionnaire puis colonial. Les anciennes croyances et les formes d'art traditionnelles ont été interdites (« Le sol Tahitien devient tout à fait français et petit à petit tout cet ancien état de chose va disparaître<sup>61</sup> ») et les autochtones ont adopté la religion, l'habillement, les produits et les techniques des envahisseurs (« Quel changement ici depuis mon départ. Papeete, la capitale de cet éden, est maintenant éclairée à l'électricité. La grande pelouse devant l'ancien jardin du Roi est abîmée par des chevaux de bois, qui coûtent 0 f 25 la tournée, un phonographe aussi...<sup>62</sup> »). De plus, un effroyable déclin démographique frappe les îles en raison d'épidémies dévastatrices venues d'Europe (« Nos missionnaires avaient déjà apporté beaucoup d'hypocrisie protestante et enlèvent une partie de la poésie sans compter la vérole qui a envahi toute la race (sans trop l'abîmer ma foi)<sup>63</sup> », « [...] c'est extraordinaire que je n'ai [*sic*] pas attrapé l'influenza qui sévit à Tahiti très fortement. Tous les jours il meurt quelques enfants et des vieux et tout le monde tousse autour de moi<sup>64</sup> »).

<sup>59</sup> *Id.*, *Lettres à sa femme et à ses amis*, éd. cit., lettre à Mette, Tahiti, juillet 1891, p. 250.

<sup>60</sup> *Ibid.*, lettre à André Fontainas, Tahiti, mars 1899, p. 330.

<sup>61</sup> *Ibid.*, lettre à Mette, Tahiti, juillet 1891, p. 251.

<sup>62</sup> *Ibid.*, lettre à William Molard, Tahiti, juillet 1895, p. 310.

<sup>63</sup> *Ibid.*, lettre à Mette, Tahiti, juillet 1891, p. 251.

<sup>64</sup> *Ibid.*, à la même, Tahiti, juillet 1892, p. 263.

Par ailleurs, si ses lettres expédiées de Polynésie ne sont bien souvent qu'une litanie de plaintes, c'est qu'elles mentionnent des tracasseries financières relatives à la cherté de la vie, imputable à la présence française. Comme en métropole, Gauguin doit se battre pour gagner son pain quotidien, ce qui l'exaspère : « À force de me priver de nourriture mon estomac s'abîme atrocement et je maigris tous les jours. Mais il faut que je continue la lutte, toujours, toujours. Et la faute retombe sur la Société<sup>65</sup> ». Ses missives rabâchent également les aléas de son état de santé qui ira en se détériorant. Là non plus, il n'est pas question d'incriminer les Tropiques : la responsabilité en incombe à des défaillances de son organisme, mis à mal par les récriminations de son épouse et les trahisons de ses camarades, ou encore au coût de la vie sur place, qui oblige à des diètes forcées. Dès lors, Gauguin saisit chaque occasion pour blâmer cette européanisation à outrance qui altère la Polynésie : « Dans ce cas je vais aux Marquises, la Dominique, petite île qui ne contient que trois européens et où l'océanien est moins abîmé par la civilisation européenne<sup>66</sup> ».

Le rejet de l'expansionnisme français prend parfois un tour plus polémique. En 1895, l'artiste fut invité à se joindre à une mission tendant à l'annexion des Iles-sous-le-vent. Comme la reine de Raiata-Tahaa menace de s'opposer par la force à un débarquement français, Gauguin note, désillusionné : « Il reste maintenant à conquérir Raiatea et cela c'est une autre histoire car il va falloir tirer le canon, brûler, tuer. Œuvre de civilisation à ce qu'il paraît<sup>67</sup> ». De fait, une nouvelle expédition est organisée afin de venir à bout de la résistance. Gauguin suggère alors à Charles Morice de rédiger l'interview imaginaire d'un Tahitien, à qui il prête des propos très rudes envers la colonisation. Cet insulaire fictif affirme qu'il ne veut pas être Français « parce que nous ne sommes pas vendus, ensuite parce que nous sommes très heureux tels que nous sommes gouvernés, lois conformes à notre nature et à notre sol<sup>68</sup> ». Et de récrier toutes les chicaneries administratives incompréhensibles et les impôts auxquels sont soumis des autochtones illettrés :

<sup>65</sup> *Ibid.*, à la même, Tahiti, 5 novembre 1892, p. 268.

<sup>66</sup> *Ibid.*, à la même, Tahiti, mai 1892, p. 257.

<sup>67</sup> *Id.*, cité par Bengt Danielsson, *Gauguin à Tahiti et aux îles Marquises, op.cit.*, lettre à William Molard, Tahiti, novembre 1895, p. 213.

<sup>68</sup> *Id.*, lettre non publiée à Charles Morice, Tahiti, vers le 15 janvier 1897, Collection fondation Singer-Polignac, Musée Gauguin, Tahiti. En partie publiée dans *id.*, *Lettres à sa femme et à ses amis*, éd. cit., p 315-316.



Aussitôt que vous vous installez quelque part, tout est à vous le sol et les femmes que vous quittez deux ans après avec un enfant dont vous n'avez plus souci. Partout des fonctionnaires, des gendarmes qu'il faut entretenir de petits cadeaux sous peine de vexations sans nombre. Et pour la moindre circulation nécessaire à notre commerce, il nous faut perdre plusieurs journées afin d'avoir un morceau de papier incompréhensible, des formalités sans nombre. Et comme cela coûte très cher on nous grèverait d'impôts auxquels l'indigène ne peut suffire. Nous connaissons de longue date vos mensonges vos belles promesses. Des amendes, de la prison, aussitôt qu'on chante et qu'on boit, tout cela pour nous donner des soi-disant vertus que vous ne pratiquez pas<sup>69</sup>.

Puis, revenant à son cas personnel, Gauguin évoque les contrariétés rencontrées avec les fonctionnaires métropolitains de Papeete qu'il oppose aux habitants de son village, « comme toujours très bons et très respectueux à mon égard<sup>70</sup> ».

C'est surtout à la fin de sa vie que l'artiste se posera en défenseur de la cause marquisienne. À Morice, il explique : « Il se passe ici aux Marquises des choses monstrueuses – et tel que tu me connais je suis à la veille d'être expulsé pour ne pas me soumettre à un gendarme, accusé de pousser à la révolte des indigènes en leur disant quels sont leurs droits<sup>71</sup> ». Puis, dans une lettre destinée à deux inspecteurs venus de Paris, il déballe des critiques acerbes sur les absurdités de la prétendue justice coloniale, imbue de préjugés à l'encontre des natifs et de méconnaissance patente de la situation locale :

Le juge arrive donc pressé de juger les affaires nombreuses de toute l'année, n'y connaissant rien... rien de ce que peut être l'indigène, rien... rien des affaires si ce n'est le dossier présenté par le gendarme. Voyant devant lui un visage tatoué, il se dit « voilà un brigand cannibale » surtout quand le gendarme intéressé le lui affirme<sup>72</sup>.

Gauguin dénonce aussi le montant ahurissant des contraventions abusives pesant sur une population quasi indigente, il invoque la barrière de la langue et la terreur de l'autorité française qui pénalisent les indigènes. Offusqué que ceux-ci ne bénéficient pas des mêmes droits que les autres

---

<sup>69</sup> *Ibid.*

<sup>70</sup> *Ibid.*

<sup>71</sup> *Ibid.*, *Lettres à sa femme et à ses amis*, éd. cit., au même, Atuana, février 1903, p 359-360.

<sup>72</sup> *Ibid.*, lettre à Messieurs les inspecteurs des colonies et de passage aux Marquises, Atuana, février 1903, p 361.

Français, il pointe du doigt l'hypocrisie des ambitions égalitaires de la république coloniale. Il vilipende enfin le despotisme du gendarme et sa pratique généralisée de la corruption. Condamné pour ces accusations, Gauguin avertit Morice de sa décision de faire appel en ces termes : « Si nous sommes vainqueurs la lutte aura été belle et j'aurais fait une grande œuvre aux Marquises. Beaucoup d'iniquités seront abolies, et cela vaut la peine de souffrir pour cela<sup>73</sup> ».

Dans une ultime missive adressée au chef de la gendarmerie à Papeete, l'artiste se pose de nouveau en protecteur des autochtones opprimés par le pouvoir colonial :

Il est heureux que je sois le défenseur des indigènes car jusqu'à présent les colons, qui sont tous pauvres, gagnant leur vie comme commerçants, ont toujours eu peur de tenir tête aux gendarmes, ils ont préféré se taire. C'est pourquoi les gendarmes, libérés de tout contrôle [...] sont les maîtres absolus... On veut m'incriminer d'être le défenseur de malheureux sans défense ! Il y a bien cependant une société protectrice des animaux<sup>74</sup>.

Certes, ces prises de position en faveur des Polynésiens sont rares et tardives dans sa correspondance. À l'occasion de son second séjour, il rédigera même une lettre incendiaire au procureur pour se plaindre de vols répétés dans sa case dont il accuse les insulaires<sup>75</sup>. En outre, s'il critique fréquemment l'administration coloniale, c'est surtout parce qu'elle lèse ses intérêts personnels. Cependant ce constat n'ôte rien à la justesse de son analyse de la situation locale et à la sincérité de sa compassion envers les Polynésiens, victimes d'une machinerie administrative pesante, prohibitive et incompréhensible. Il faut en outre remettre les choses dans leur contexte. En Europe, le peintre a baigné dans toute une « culture coloniale » visant à faire approuver les interventions françaises dans les pays « non civilisés », afin de conduire les « peuples inférieurs » sur la voie du progrès. Nourri de cette « bonne conscience » impérialiste, Gauguin n'en a pourtant jamais été dupe, estimant vigoureusement que la culture et les productions de l'Autre méritaient l'admiration. Une de ses dernières lettres affirme encore : « Décidément le sauvage est meilleur que nous<sup>76</sup> ».

<sup>73</sup> *Ibid.*, lettre à Charles Morice, Atuana, avril 1903, p 368.

<sup>74</sup> *Id.*, cité par Bengt Danielsson, *Gauguin à Tahiti et aux Marquises*, *op.cit.*, p. 333.

<sup>75</sup> *Id.*, lettre au procureur Charlier de juin 1899, publiée dans la tribune libre du journal *Les Guêpes*, 5-12 juin 1899. Voir Bengt Danielsson, *Gauguin à Tahiti et aux îles Marquises*, *op.cit.*, p. 254 à 256.

<sup>76</sup> Paul Gauguin, *Lettres à sa femme et à ses amis*, éd. cit., lettre à Ch. Morice, Atuana, avril 1903, p 369.

Nous partageons dès lors l'avis de Jean-François Staszak qui considère que, sans remettre en cause le projet colonial, Gauguin fut un farouche opposant à une certaine forme de colonisation imposée par une bureaucratie incompétente et hautaine. Et le géographe de souligner que parmi les colons de son temps, « Gauguin a sans doute été un de ceux qui se sont le plus intéressés aux Polynésiens et à leur art, qui [...] ont le plus vécu à l'indigène et parmi les indigènes, et qui les ont le plus défendus – même si c'est pour des raisons dont on peut débattre<sup>77</sup> ».

Les relations de Gauguin avec les femmes indigènes entretiennent également la polémique. Ses lettres témoignent de sentiments divers : attirance charnelle attisée par la sexualité libérée des beautés locales (« Je te promets qu'ici un Blanc a du mal à conserver sa robe intacte car les dames Putiphar ne manquent pas<sup>78</sup> », « Je vous assure qu'on a parlé, hué, chanté quatre jours et quatre nuits extraordinaires de réjouissance, tout comme à Cythère<sup>79</sup> »), désir d'être aimé alors que son épouse le rejette (« [...] la femme malgache a un cœur tout aussi bien qu'une française avec beaucoup moins de calculs<sup>80</sup> », « Là à Tahiti je pourrai [...] écouter la douce musique murmurante des mouvements de mon cœur en harmonie amoureuse avec les êtres mystérieux de mon entourage<sup>81</sup> »), admiration pour la vénusté des vahinés, qualifiées par ses contemporains de « femelles de quadrumanes<sup>82</sup> » parce qu'elles ne correspondent pas aux canons occidentaux (« Tahiti n'est pas dénuée de charme et les femmes à défaut de beauté proprement dite ont je ne sais quoi de pénétrant, de mystérieux à l'infini<sup>83</sup> »). Plus dérangeantes pour les thuriféraires de l'artiste, certaines missives, expédiées à des correspondants masculins, sont la preuve de rapports de pouvoir entre les sexes, entretenus par des valeurs patriarcales prépondérantes : « Toutes les nuits des gamines endiablées envahissent mon lit ; j'en avais hier trois pour fonctionner<sup>84</sup> ».

<sup>77</sup> Jean-François Staszak, *Géographies de Gauguin*, Rosny-sous-Bois, Bréal, 2003, p. 192.

<sup>78</sup> Paul Gauguin, *Lettres à sa femme et à ses amis*, éd. cit., lettre à Mette, Martinique, 20 juin 1887, p. 124.

<sup>79</sup> *Id.*, cité par Bengt Danielsson, *Gauguin à Tahiti et aux îles Marquises*, *op.cit.*, lettre à W. Molard, septembre 1895, p. 212.

<sup>80</sup> *Id.*, *Lettres à sa femme et à ses amis*, éd. cit., lettre à Émile Bernard, Le Pouldu, juin 1890, p. 215.

<sup>81</sup> *Ibid.*, lettre à Mette, Paris, février 1890, p. 207.

<sup>82</sup> Article de Thiébaud-Sisson de 1893, cité par Paul Gauguin dans *Diverses choses*, manuscrit conservé au Louvre, fol. 255-25.

<sup>83</sup> Paul Gauguin, *Lettres à sa femme et à ses amis*, éd. cit., lettre à Mette, Tahiti, juin 1892, p. 260.

<sup>84</sup> *Id.*, *Lettres de Paul Gauguin à Georges-Daniel de Monfreid*, *op.cit.*, lettre de Tahiti, novembre 1895, p. 128.

Vantardises machistes ? Désir de combler les frustrations générées par la pudibonderie occidentale ? Défi au joug missionnaire souhaitant juguler la sexualité en Océanie ? Tout cela peut-être...<sup>85</sup>

*L'avènement de « l'art de Papou »*

La soif d'ailleurs s'alimente enfin et surtout à des considérations esthétiques, le contact avec les contrées exotiques devant, dans l'esprit de Gauguin, ragaillardir sa création. En premier lieu, il pense que l'exil le dégagera des contraintes subies en Europe, ce qui lui permettra d'avoir l'esprit libre pour se consacrer à son art. Ainsi, en 1887, il écrit à sa femme qu'il part à Taboga afin de se « retrem[er] loin de tous les hommes<sup>86</sup> ». Plus tard, il espère que Madagascar lui offrira l'occasion de « faire de l'art sans aucun souci des autres en Europe<sup>87</sup> ». Lorsqu'il se décide pour Tahiti, il allègue les vertus revigorantes de la terre exotique, dont l'éloignement favorisera l'éclosion esthétique :

J'y veux oublier [à Tahiti] tout le mauvais du passé et mourir là-bas ignoré d'ici, libre de peindre sans gloire aucune pour les autres. [...] Aussi ma vie matérielle une fois bien organisée, je puis, là-bas, me livrer aux grands travaux de l'art, dégagé de toutes jalousies artistiques, sans aucune nécessité de vils trafics<sup>88</sup>.

Lorsqu'il prend la résolution de s'installer définitivement en Océanie, son souhait est encore et toujours de ne s'occuper que de son art, que celui-ci soit ou non reconnu. Son acrimonie se résume en un mot : l'Europe, en regard de laquelle la terre étrangère se trouve parée de toutes les vertus : « En Bretagne de la pluie de l'eau que d'eau ; où es-tu doux pays d'Océanie...<sup>89</sup> ». Gauguin finira par quitter Tahiti pour les Marquises, où la présence française se fait moins sentir. Une fois sur place, la sérénité et l'isolement du lieu l'incitent à reprendre ses pinceaux.

<sup>85</sup> Pour une analyse des relations de Gauguin avec les vahinés, voir Isabelle Malmon, « Paul Gauguin et la sorcière de *Fatu Hiva* : l'illumination primitive », *TROPICS* n°5, décembre 2018, p. 65-74.

<sup>86</sup> *Id.*, *Lettres à sa femme et à ses amis*, éd. cit., à Mette, Paris, début avril 1887, p. 113.

<sup>87</sup> *Ibid.*, lettre à Émile Bernard, Le Pouldu, septembre 1890, p. 232.

<sup>88</sup> *Id.*, *Oviri. Écrits d'un sauvage*, éd. cit., lettre à J.F. Willumsen, Bretagne fin 1890, p. 67-68.

<sup>89</sup> *Id.*, *De Bretagne en Polynésie. Paul Gauguin. Pages inédites*, éd. cit., lettre à Émile Schuffenecker, Pont-Aven, 11 juillet 1894, p. 79.

J'ai commencé à me remettre au travail assez sérieusement, quoique toujours malade : on n'a pas idée de la tranquillité avec laquelle je vis ici dans ma solitude, tout à fait seul, entouré de feuillages. C'est le repos, et j'en avais besoin loin de tous ces fonctionnaires qui étaient à Tahiti<sup>90</sup>.

L'appel de l'inconnu n'est pas uniquement désir de rupture avec sa propre culture mais aussi volonté d'approcher au plus près celle de l'Autre. En effet, les contrées lointaines présentent l'avantage d'offrir des ressources propres : des types ethniques variés et des sujets exotiques inédits, « du primitif, du nouveau pour exciter [l'] imagination<sup>91</sup> ». Ainsi, Gauguin s'enthousiasme en découvrant la Martinique, « pays merveilleux où il y a à faire pour un artiste...<sup>92</sup> » : « Je suis un peu de l'avis de Vincent, l'avenir est aux peintres des tropiques qui n'ont pas été encore peints et il faut du nouveau comme motifs pour le public stupide acheteur<sup>93</sup> ». Le Tonkin l'attire également en raison de l'aura dont bénéficient les civilisations asiatiques : « Tout l'Orient, la grande pensée écrite en lettres d'or dans tout leur art, tout cela vaut la peine d'étudier et, il me semble que je me retremperai là-bas<sup>94</sup> ». Puis, Madagascar profite un temps de son engouement, car l'île pourra procurer des modèles d'une grande variété ethnique et des motifs divers : « [...] Madagascar offre plus de ressources comme types, religion, mysticisme, symbolisme. Vous avez là des Indiens de Calcutta, des tribus noires, des Arabes et des Hovas, types de la Polynésie<sup>95</sup> ». Le désir de se rendre en Océanie répondra aux mêmes espérances. Jugeant « que [s]on art [...] n'est qu'en germe », Gauguin écrit qu'il « espère là-bas le cultiver pour [lui]-même à l'état primitif et sauvage<sup>96</sup> ». C'est cette primitivité qui l'attire enfin aux Marquises, vecteur dans l'imaginaire européen d'une altérité plus radicale que Tahiti en raison de la figure effrayante du « Canaque » tatoué et cannibale :

Je crois qu'aux Marquises, avec la facilité qu'on a pour avoir des modèles, (chose qui devient de plus en plus difficile à Tahiti), et avec des paysages alors à découvert – bref des éléments tout à fait nouveaux et plus sauvages, je vais faire de belles choses. Ici mon imagination commençait à

<sup>90</sup> *Id.*, *Lettres de Paul Gauguin à Georges-Daniel de Monfreid*, *op.cit.*, lettre de Hiva-Oa (Iles Marquises), mars 1902, p. 335.

<sup>91</sup> *Id.*, *Lettres à sa femme et à ses amis*, éd. cit., lettre à Mette, Tahiti, début avril 1893, p. 275.

<sup>92</sup> *Ibid.*, à la même, Panama, début mai 1887, p. 121.

<sup>93</sup> *Ibid.*, lettre à Émile Bernard, Pont Aven, octobre 1888, p. 154.

<sup>94</sup> *Ibid.*, au même, Le Pouldu, juin 1890, p. 217.

<sup>95</sup> *Ibid.*, au même, Le Pouldu, fin juillet 1890, p. 223.

<sup>96</sup> *Ibid.*, lettre à Odilon Redon, 1890, p. 373-374.

se refroidir, puis aussi le public à trop s'habituer à Tahiti. Le monde est si bête que lorsqu'on lui fera voir des toiles contenant des éléments nouveaux et *terribles*, Tahiti deviendra compréhensible et charmant. Mes toiles de Bretagne sont devenues de l'eau de rose à cause de Tahiti ; Tahiti deviendra de l'eau de Cologne à cause des Marquises<sup>97</sup>.

Aurai-je quelque répit pour terminer mon œuvre, je n'ose l'espérer : en tous cas je fais un dernier effort en allant le mois prochain à Fatu Hiva, île des Marquises presque encore anthropophage. Je crois que là, cet élément tout à fait sauvage, cette solitude complète me donnera avant de mourir un dernier feu d'enthousiasme qui rajeunira mon imagination et fera la conclusion de mon talent<sup>98</sup>.

La virginité du lieu étranger, la simplicité de la vie expérimentée et des populations côtoyées, permettent dès lors à l'artiste d'extirper une part authentique de lui-même, de trouver une liberté d'esprit qui se traduira par des audaces stylistiques et thématiques. Cette influence inspiratrice de l'espace tropical est métaphorisée dans sa correspondance par l'image du géant mythologique Antée, recouvrant sa puissance au contact de sa mère Gaïa, la Terre :

L'Occident est pourri en ce moment et tout ce qui est hercule peut comme Antée prendre des forces nouvelles en touchant le sol de là-bas. Et on en revient un ou deux ans après, solide<sup>99</sup>.

L'animalité qui est en nous n'est pas tant à mépriser qu'on veut bien le dire – Ces satanés Grecs qui ont tout compris, ont imaginé Antée qui reprenait ses forces en touchant la terre – La terre, c'est notre animalité, croyez-le bien<sup>100</sup>.

Ces deux extraits figurent dans des lettres rédigées à plus de dix ans d'intervalle, preuve de l'importance de cette mystique du lieu régénérateur : « Du reste, dans mon isolement ici on a de quoi se retremper. Ici la poésie se dégage toute seule et il suffit de se laisser aller au rêve en peignant pour la suggérer<sup>101</sup> ».

<sup>97</sup> *Id.*, *Lettres de Paul Gauguin à Georges-Daniel de Monfreid*, *op.cit.*, lettre de Tahiti, juin 1901, p. 315. Souligné dans le texte.

<sup>98</sup> *Id.*, *Lettres à sa femme et à ses amis*, éd. cit., lettre à Charles Morice, Tahiti, juillet 1901, p. 343.

<sup>99</sup> *Ibid.*, lettre à Émile Bernard, Le Pouldu, juin 1890, p. 217.

<sup>100</sup> *Id.*, *Lettres de Paul Gauguin à Georges-Daniel de Monfreid*, *op.cit.*, lettre de Hiva-Oa (Iles Marquises), 25 août 1902, p. 343.

<sup>101</sup> *Ibid.*, Hiva-Oa (Iles Marquises), novembre 1901, p. 333.

L'appréhension du sol exotique débute toujours pour l'artiste par une période d'acclimatation durant laquelle il se pénètre de la mentalité locale, se contentant d'esquisses. Ainsi écrit-il depuis Tahiti : « [...] j'ai déjà tant vu de nouveau que je suis tout troublé. Il me faudra encore quelque temps pour faire un bon tableau. Petit à petit je m'y mets en étudiant chaque jour un peu<sup>102</sup> ». Ce délai nécessaire pour apprivoiser l'Autre, pour « posséder le caractère océanien<sup>103</sup> », souligne les efforts pour saisir une typicité locale : « Je suis en plein travail, maintenant je connais le sol, son odeur et les Tahitiens que je fais d'une façon très énigmatique n'en sont pas moins des Maoris et non des Orientaux des Battignoles. Il m'a fallu presque un an pour arriver à le comprendre<sup>104</sup> ». En distinguant les Maoris observés sur le terrain, des Orientaux indifférenciés, croqués par des peintres qui ne quittent pas Paris, Gauguin entend se situer dans une perspective ethnologique soucieuse de précision et de rejet des stéréotypes.

À dire vrai, la réalité de son art est plus complexe. Ses œuvres polynésiennes recourent effectivement au substrat local, en magnifiant les corps des vahinés, les couleurs et la lumière des paysages, en empruntant des motifs décoratifs aux tatouages, aux objets usuels. En outre, ce présent est expurgé des éléments exogènes européens qui en maculent la spécificité, car l'artiste souhaite que ses peintures ne portent « aucune souillure de l'homme civilisé<sup>105</sup> ». Ses productions s'inspirent également des traditions ancestrales (« Quelle religion que l'ancienne religion océanienne. Quelle merveille ! Mon cerveau en claque et tout ce que cela me suggère va bien effrayer<sup>106</sup> »). Mais son œuvre puise tout aussi bien aux fresques égyptiennes, aux estampes japonaises, aux tapis persans, aux bas-reliefs javanais et khmers et même à l'art occidental. En réalité, l'artiste recherche moins la fidélité à un peuple donné, moins un vérisme pittoresque, qu'une vision du monde authentique, primitive, une forme de « pensée magique » précoloniale battue en brèche par la colonisation et l'évangélisation. L'important pour lui est que ses créations soient « ultra sauvages<sup>107</sup> » car, dit-il, « à la civilisation pourrie je cherche à opposer quelque chose de plus naturel

<sup>102</sup> *Id.*, *Lettres à sa femme et à ses amis*, éd. cit., lettre à Mette, Tahiti, juillet 1891, p. 249.

<sup>103</sup> *Ibid.*, à la même, Tahiti, juin 1892, p. 260.

<sup>104</sup> *Ibid.*, à la même, Tahiti, juillet 1892, p. 263.

<sup>105</sup> *Ibid.*, lettre à Charles Morice, Tahiti, juillet 1901, p. 344.

<sup>106</sup> *Id.*, cité par Bengt Danielsson, *Gauguin à Tahiti et aux îles Marquises*, op.cit., lettre à Paul Sérusier, Papeete, 25 mars 1892, p. 115.

<sup>107</sup> *Id.*, *Lettres de Paul Gauguin à Georges-Daniel de Monfreid*, op.cit., lettre de Tahiti, avril-mai (?) 1893, p. 116.



partant de la sauvagerie<sup>108</sup> ». Ainsi, l'art occidental cesse-t-il pour Gauguin d'être l'étalon absolu. Il est mêlé à des références hétéroclites, dont certaines bénéficiaient à son époque d'une certaine aura (les « arts de cour » des grandes civilisations asiatiques) mais dont d'autres étaient ouvertement dépréciées, comme les objets confectionnés en Polynésie. Dès lors, en cassant le dogme de la soi-disant supériorité artistique de l'Occident, Gauguin intègre et restitue la diversité culturelle : il opte pour une hybridation jugée scandaleuse qui propose à ses correspondants une *alter-native* esthétique. « Ayez toujours devant vous les Persans, les Cambodgiens et un peu l'Égyptien. La grosse erreur, c'est le Grec, si beau qu'il soit<sup>109</sup> », conseillait-il avant son départ.

La périphrase « art de Papou », par laquelle il désigne son œuvre dans sa correspondance est caractéristique de cette volonté interculturelle<sup>110</sup>. Cette expression fut à l'origine formulée avec une intention railleuse par le critique Camille Mauclair. Le peintre retourne à son profit la moquerie à connotation raciste et revendique cette altérité comme sa marque de fabrique : la différence lui permet de créer un art du métissage qui, refusant la « normalité » européenne, ne peut que déranger : « Ce que je fais ici, je n'ose en parler tellement mes toiles m'*épouvantent* ; jamais le public ne l'admettra<sup>111</sup> ». Angoissante mais recherchée et acceptée, la rencontre avec l'Autre, dénigré par ses compatriotes, a donc été formatrice et bénéfique. L'échange a été riche et radical : comme Gauguin ne reviendra jamais en Europe, son œuvre jettera un regard neuf sur des formes esthétiques désormais qualifiées d'Arts Premiers.

« *Le civilisé et le barbare en présence* »

Infiltrée de subjectivité, la correspondance de Gauguin est le lieu privilégié où s'élabore son identité d'« indien du Pérou », indigénisation fantasmatique qui rappelle que, dès son plus jeune âge, il a rencontré l'Autre. Ce contact précoce l'a interrogé sur lui-même et sur la société dans laquelle il

<sup>108</sup> *Id.*, *Paul Gauguin : 45 lettres à Vincent, Théo et Jo Van Gogh*, éd. cit., lettre à Théo Van Gogh, 20-21 novembre 1889, p. 192.

<sup>109</sup> *Id.*, *Lettres de Paul Gauguin à Georges-Daniel de Monfreid*, *op.cit.*, lettre de Tahiti, octobre 1897, p. 190.

<sup>110</sup> Voir *id.*, *Lettres à sa femme et à ses amis*, éd. cit., lettre à Maurice Denis, Tahiti, juin 1899, p. 334 ; *ibid.*, lettre à André Fontainas, Tahiti, août 1899, p. 335.

<sup>111</sup> *Id.*, cité par Bengt Danielsson, *Gauguin à Tahiti et aux îles Marquises*, *op.cit.*, lettre à Paul Sérusier, Papeete, 25 mars 1892, p. 115.



gravite, une société européocentriste et raciste rongée de peurs archaïques et de préjugés, murée à l'altérité comme elle est bouchée à la nouveauté. Les lettres de Gauguin révèlent dès lors que son éloignement géographique est d'abord une vigoureuse distanciation culturelle hors de la France métropolitaine. Elles exposent également son expérience d'un corps-à-corps avec l'ailleurs, les tentatives pour le comprendre et lui permettre de renouveler une imagination pétrifiée par la normativité européenne. En évoquant l'art qu'il est en train de façonner dans les îles, Gauguin ouvre alors *une autre voie* que les apories de l'époque en ce domaine : il propose un art du « Divers<sup>112</sup> », nourri d'une puissance surgie du *dehors* du monde occidental. Expédié comme la lettre en métropole, le tableau redouble la fonction pluriculturelle de la correspondance en magnifiant l'Autre inspireur à la face des redites codifiées de l'art européen. Parallèlement, la rencontre de Gauguin avec la Polynésie approfondit son questionnement sur l'exploitation de ces contrées vierges par des éléments exogènes qui en violent la singularité, *l'Autreté*.

Certes, on pourra estimer que l'artiste n'a jamais abandonné totalement sa culture natale. Tout au moins s'est-il efforcé de s'extirper de sa propre « civilisation », tentant de se défaire de ce qu'il exécra en Europe et qu'il pensait ne pas retrouver en Océanie. On pourra rétorquer aussi que l'altérité qu'il restitue dans ses créations est apprivoisée par un processus de réappropriation qui modifie cette étrangeté. Pourtant, sa correspondance concède l'enrichissement de son imagerie au contact de cette altérité et les efforts pour la traduire au moyen d'une esthétique innovante qui fait la part belle au *melting-pot* culturel. Dès lors, dans un contexte de mépris général envers l'indigène et ses artefacts, la lettre devient ce lieu intime d'où se fait entendre *une autre voix* que le discours dominant, convaincu de la prééminence des valeurs et des productions européennes. S'il n'y a pas à proprement parler d'échange interculturel, l'exil de l'Européen sur la terre étrangère peut, par le truchement épistolaire, se constituer en foyer de défi à l'arrogance occidentale et proposer à son destinataire, partie prenante de la doxa, une interrogation plus ou moins explicite sur les dépravations de l'européanisation.

Cette main tendue vers l'Autre, conçue par Gauguin comme un dialogue intime – « le civilisé et le barbare en présence<sup>113</sup> », écrivait-il de

<sup>112</sup> Victor Segalen, *Essai sur l'exotisme. Une esthétique du divers*, Saint-Clément-de-Rivière, Fata Morgana, 1978.

<sup>113</sup> Paul Gauguin, *Lettres à sa femme et à ses amis*, éd. cit., lettre à André Fontainas, Atuana, février 1903, p. 357.

lui-même – trouve sa matérialisation dans la lettre, objet d'échange entre le scripteur situé outremer, et son correspondant résidant en métropole. L'écrit épistolaire jette une passerelle symbolique entre deux cultures littéralement aux antipodes : il s'efforce d'engendrer une prise de conscience transculturelle à la face de l'ethnocentrisme européen.

#### BIBLIOGRAPHIE

- Danielsson, Bengt, *Gauguin à Tahiti et aux Marquises*, Paris, Press Pocket, 1988.
- Gauguin, Paul, *Diverses choses*, 1896-1897, manuscrit conservé au Louvre, fol. 255-25.
- , *Lettres de Paul Gauguin à Georges-Daniel de Monfreid*, Paris, Georges Crès et Cie, 1918.
- , *Oviri. Écrits d'un sauvage*, éd. Daniel Guérin, Paris, Gallimard, 1974.
- , *45 lettres à Vincent, Théo et Jo Van Gogh*, éd. Douglas Cooper, Amsterdam, Bibliothèque des arts, 1983.
- , *Correspondance de Paul Gauguin. Documents, témoignages*, tome premier : 1873-1888, éd. Victor Merlhès, Paris, Fondation Singer-Polignac, 1984.
- , *Lettres à sa femme et à ses amis*, éd. Maurice Malingue, Paris, Grasset, 1992.
- , *De Bretagne en Polynésie. Paul Gauguin. Pages inédites* [1995], éd. Victor Merlhès, Tahiti, Avant et Après, 2003.
- Malmon, Isabelle, « Détail folklorique ou motif primordial de l'imaginaire ? Enquête sur une figure entêtante dans l'œuvre de Paul Gauguin », *Revue de Littérature Comparée*, juillet-septembre 2018, n° 367, p. 327-341.
- , « Paul Gauguin et la sorcière de *Fatu Hiva* : l'illumination primitive », *TROPICS* n°5, décembre 2018, p. 65-74.
- Segalen, Victor, *Essai sur l'exotisme. Une esthétique du divers*, Saint-Clément-de-Rivière, Fata Morgana, 1978.
- Staszak, Jean-François, *Géographies de Gauguin*, Rosny-sous-Bois, Bréal, 2003.
- Terramorsi, Bernard, « Paul Gauguin et le démon des tropiques », dans Marie-Françoise Bosquet, Serge Meitinger et Bernard Terramorsi (dir.), *Aux confins de l'ailleurs : voyage, altérité, utopie*, Paris, Klincksieck, 2008, p. 88-106.